



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale
Le Châtelet sur Retourne
08 mars 2013

Le Président Williams **MARTIN** remercie M. Daniel **LELOUX**, Maire du Châtelet sur Retourne, pour son accueil ainsi que l'ensemble des présents à cette assemblée (une cinquantaine de personnes).

Le Président Williams **MARTIN** remercie l'assistance dans laquelle on note en particulier la présence de :

- M. Marc **LAMENIE**, Sénateur des Ardennes
- M. Yves **DETRAIGNE**, Sénateur de la Marne, Maire de Witry les Reims
- Mme Bérengère **POLETTI**, Députée des Ardennes
- M. Jean **VERZEAUX**, Président de la Communauté de Communes de Juniville (CCJ)
- M. Christian **COGNIARD**, Vice Président de la CCJ
- M. Benjamin **VIGUIER**, Directeur de la CCJ
- Mme Mireille **GATINOIS**, Conseillère Générale et administratrice de l'APOGERR
- M. Pierre **MICHEL**, Maire de Tagnon
- Mme **LEGUAY**, Adjointe au Maire de la Neuville en Tourne à Fuy
- M. Jean Claude **FEGE**, 1^{er} Adjoint au Maire de Neufelize et administrateur de l'APOGERRR.
- M. Alain **GOVERNEUR**, Adjoint au Maire de Neufelize et administrateur de l'APOGERR
- M. Georges **D'ACHON**, Délégué de la FNAUT
- M. Fabrice **DUEE**, Représentant l'APUTCRE

A.P.O.G.E.R.R. – 18 Impasse du Château 51110 Bazancourt – Tél. : 03.26.03.52.62

e-mail : apogerr@laposte.net – Site Internet : www.apogerr.org

Association à but non lucratif - Loi de 1901

- M. Guy **HARANT**, Responsable TER Marne
- Mme Véronique **AUDOUY**, Responsable TER Marne
- M. Alain **KIMMEL**, CESER de Champagne-Ardenne

Williams **MARTIN** transmet ensuite à l'assemblée les excuses de :

- M. Jean Paul **BACHY**, Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne
- M. Yannick **KERHARO**, Maire de Bazancourt et Président de la CCVS
- Mme Adeline **HAZAN**, Maire de Reims
- Mme Joëlle **BARAT**, Conseillère régionale
- Mme Marie Noëlle **D'HOOGHE**, Conseillère régionale
- M. Benoit **HURE**, Président du Conseil Général des Ardennes
- M. Bertrand **JENIN**, Conseiller Général des Ardennes
- M. Denis **ROUSSEAU**, Maire de la Neuville en Tourne à Fuy (Rep. par Mme LEGUAY)
- M. Patrice **MOUSEL**, Maire de Warmeriville
- M. Xavier **GUILLAUME**, Maire de Roizy
- M. Patrick **TASSIN**, CESER de Champagne-Ardenne (Rep. par M. KIMMEL)
- Mme Myriam **BONNARD**, Présidente du Club des Aînés Ruraux

Le rapport moral de l'APOGERR est présenté en deux parties :

La première permettra de revenir sur les actions de communication de l'APOGERR au cours de l'année passée et la seconde sera consacrée à la synthèse de l'étude établie par le cabinet ITER.

1 - RAPPORT MORAL – Année 2012

En préambule, Le Président Williams **MARTIN**, rappelle qu'il s'agit de la quinzième assemblée générale et présente les administrateurs de l'APOGERR.

Actuellement l'association compte 123 adhérents. Les membres de L'APOGERR originaires de la Vallée de la Retourne sont désormais plus nombreux que ceux de la Vallée de la Suipe. C'est un constat logique : après le succès enregistré à Bazancourt, les efforts de l'APOGERR portent sur la gare du Châtelet sur Retourne. Toute la communication développée dans le but de fédérer le plus grand nombre autour du projet est déclinée en priorité sur le bassin de population de la Vallée de La Retourne.

1 – LES ACTIONS DE L'APOGERR EN 2012

En 2012, en terme de communication, l'APOGERR n'a pas ménagé ses efforts.

- **Lancement de notre pétition publique sur Internet le 03 mai 2012.**

Fin mai 2012, on dépassait déjà les 200 signatures. A ce jour, on dénombre 830 soutiens. C'est un succès.

- **Parution d'un article dans l'Union le 28/04/2013**

A.P.O.G.E.R.R. – 18 Impasse du Château 51110 Bazancourt – Tél. : 03.26.03.52.62

e-mail : apogerr@laposte.net – Site Internet : www.apogerr.org

Association à but non lucratif - Loi de 1901

- **Campagne d'affichage dans les communes, les commerces, les associations locales**
- **Courrier adressé aux associations du Châtelet pour les inciter à adhérer**
- **Reportages radio (France Bleu Champagne et Radio 8) le 18 juin 2012**
- **Première « Opération Flyers » (3000 exemplaires) distribués sur les communes avoisinantes du Châtelet en Juin 2012**
- **Impression et diffusion de sets de table à l'effigie de l'APOGERR pour parer les tables des associations lors des repas de la fête patronale, de la brocante, du 14 juillet.**
- **Animation par Jean marc TRICHET d'un stand de promotion de l'APOGERR sur la brocante du Châtelet.**
- **Présence du Président Martin, lors d'un meeting électoral de Madame Poletti en juin 2012 à Juniville**
- **Installation d'une banderole aux couleurs de l'APOGERR près du pont de chemin de fer au Châtelet.**
- **En septembre 2012, deuxième « Opération Flyers » (5000 exemplaires) distribués en guise de piqûre de rappel sur l'action de l'APOGERR sur la Vallée de la Retourne et la Vallée de la Suippe.**
- **Le 13 octobre l'APOGERR organise une conférence de presse en mairie du Châtelet et remet officiellement la pétition au maire ainsi qu'à tous les élus concernés par le projet.**
- **Le 18 octobre ainsi que 02 novembre 2012, L'Union et L'Hebdo du Vendredi relayent la remise de la pétition.**
- **En novembre 2012, France Bleu Champagne réalise des interviews d'usagers du TER, et de membres de l'APOGERR (Mme Remy et Mr Havet)**
- **En fin d'année l'APOGERR est présente dans différents bulletins municipaux au travers d'articles relatant son action, ses succès et ses espoirs (Châtelet, Neufelize, Warmeriville, Isle sur Suippe,...)**

Au terme d'une année riche en action de promotion de notre association, le Président Williams **MARTIN**, considère au travers la progression du nombre d'adhérents, que nos efforts ont porté leurs fruits et souligne la mobilisation des membres de l'APOGERR qui sont sur le secteur du Châtelet : Jean Marc **TRICHET**, Bernard **TAILLART**, Alain **GOUVENEUR** et Jean Claude **FEGE**.

Ces résultats démontrent encore une fois la forte attente de la population pour la réouverture de la gare du Châtelet au trafic passager TER.

2 - SYNTHÈSE DE L'ETUDE DE DESSERTE EN TRANSPORT DU SECTEUR SUD DE RETHEL MENÉE PAR LE CABINET ITER

Cette étude est cofinancée par la Région, le Conseil Général des Ardennes, la CCJ et la Commune de Le Châtelet Sur Retourne (pour mémoire, coût de l'étude : 20 000 euros)

L'étude est lancée au printemps 2012 pour une restitution annoncée à l'automne.

Le Président Williams **MARTIN** rappelle les courriers adressés au Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne en 2012 (deux courriers, le premier sans réponse, le second obtenant réponse après intervention auprès du cabinet du Président **BACHY**) et évoque le courrier du 17 janvier 2013 où l'on invite l'APOGERR à se rapprocher des co-financeurs pour bénéficier d'une présentation des résultats en sachant cependant que l'état des finances publiques actuelles ne permettaient pas d'envisager dans l'immédiat un tel projet estimé à 3,8M €....

L'étude met en avant les éléments suivants :

L'offre de transport par autocar est réservée aux scolaires. Il n'existe pas de correspondance avec le réseau TER.

La bonne qualité du réseau routier. L'étude conclut que la voiture serait d'ailleurs plus rapide pour se déplacer que le train ...ce qui fait vivement régir l'assemblée !

Les potentiels de déplacement et leurs évolutions.

Le potentiel est essentiellement lié aux déplacements vers Reims. Il concerne principalement des lycéens, étudiants et actifs. Les migrants vers Rethel et Charleville constituent un potentiel plus faible.

Trois scénarii sont envisagés par l'étude du cabinet ITER :

1. Pas d'arrêt TER au Châtelet, dessertes routières vers Bazancourt, sans pour autant envisager des navettes sur Tagnon et Juniville car le potentiel d'usagers serait trop faible.
2. Arrêt de trains TER au Châtelet. Quelques TER le matin et le soir (comme sur Bazancourt à l'origine). Ce scénario est estimé à 3,5M€ plus le coût des arrêts.
3. Tous les trains s'arrêtent. C'est la solution la plus onéreuse. Le coût des arrêts est estimé à 35 000 €/an et il faut renforcer les trains les plus chargés (soit 0,5M d'euros). A cinq ans l'étude estime à 370 montées et descentes/jour.

La faisabilité

L'Etude retient le franchissement des voies par une passerelle, ce qui implique l'installation de deux ascenseurs. La longueur des quais serait de 80m et la largeur de 3 m. Un parking de 20 places est prévu.

Le coût estimé se situe à 3.5M€ dont 50% pour la passerelle, 20% pour les quais, 20% pour les parkings et 10% pour les autres éléments.

M. Guy **HARANT** (TER Marne) fait remarquer que si l'on peut accéder de chaque côté, on divise le coût par deux.

ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE - INTERVENTIONS

ET MAINTENANT ? QUELLE EST LA VOCATION DE L'ETUDE ?

M. Jean **VERZEUX**, Président de la Communauté de Communes du Junivillois remercie le Président Williams **MARTIN** pour son travail « positif »

La CCJ soutient l'APOGERR mais regrette le retour négatif de l'étude du cabinet ITER.

« Il y a moyen d'avoir une contre étude. Il faut qu'on s'associe dans le Rethélois pour porter le projet ». Il estime que moitié de la population du rethélois est concernée par cette gare. (population du pays rethélois 30000 habitants)

M. Christian **COGNIARD**, Vice-président de la CCJ, reçu le 10 décembre 2012 par le Vice-président du Conseil Régional, M. Pierre **MATHIEU**, rapporte que la Région reconnaît que le scénario n°3 serait le plus favorable mais que de la rigueur budgétaire actuelle ne permettait pas d'envisager ce projet. M. **COGNIARD** met en avant l'évolution démographique du secteur et considère que le dossier est plus politique que budgétaire.

M. Daniel **LELOUX**, Maire du Châtelet, soutient l'action de l'APOGERR et souhaite provoquer une rencontre avec les décideurs. Ses administrés sont de plus en plus impatients.

M. Marc **LAMENIE**, Sénateur, considère que l'étude n'est pas tout à fait objective. Le financement du projet de réouverture de la gare du Châtelet sur Retourne ne doit pas passer que par une seule collectivité, les financeurs doivent être multiples : Conseil Régional, Département, Les Communautés de Communes, la Commune du Châtelet, la SNCF, Réseaux Ferrés de France (RFF) et l'Etat.

La dimension environnementale du projet est un argument fort, il ne faut pas baisser les bras. Rouvrir une gare, c'est cher, mais ça se finance dans la durée, comme tout investissement, ce n'est pas utopique. Il félicite le Président Williams **MARTIN** pour son engagement.

M. Pierre **MICHEL**, Maire de Tagnon, estime qu'il faut recadrer la communication pour que tout le monde puisse aller dans le même sens.

Mme Bérengère **POLETTI**, députée des Ardennes félicite en premier lieu le Président Williams **MARTIN** pour son travail et la clarté de ses propos. « Il est maintenant indispensable que le Pays Rethélois s'empare du dossier des transports. Mais il faut emporter la décision du Conseil Régional, dont c'est la compétence » déclare Mme **POLETTI** en ajoutant « vous devez en faire un sujet d'actualité surtout dans un secteur à démographie positive »

Elle préconise un nouveau courrier au Président de la Région, cosigné par la CCJ et l'APOGERR.

M. Yves **DETRAGNE**, sénateur de la Marne salue l'action de l'association mais considère qu'il faut se préoccuper de la mobilisation des communes autour du Châtelet, car « l'APOGERR ne pèse rien même si elle est à l'origine de tout ! ». Il faut bâtir une délibération type pour les 15 ou 20 communes qui soutiendront le projet.

Le Président Williams **MARTIN** considère que le transport devra être un sujet de campagne (Régionales en 2015) mais il souhaiterait obtenir un engagement de principe avant ces échéances.

2 – COMPTE FINANCIER 2012

Lors de la présentation du compte financier, le Président Williams **MARTIN** remercie les adhérents pour leur contribution ainsi que les communes pour les subventions accordées. Les comptes de l'APOGERR sont sains et permettent d'envisager sereinement la poursuite des actions au cours de l'année 2013.

Le Président Williams **MARTIN** remercie Solange **BONHOMME**, Trésorière, pour la qualité de son travail et son implication dans la vie de l'APOGERR.

Le rapport financier est présenté et voté à l'unanimité

3 – RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS

Quatre administrateurs arrivent en fin de mandat : Madame Patricia **MARTIN**, Monsieur Christian **MENSER**, Monsieur Michel **DURANTON**, Monsieur Philippe **BAILLY**.

Messieurs **MENSER** et **DURANTON** ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas se représenter, notamment pour des raisons familiales et de santé.

Le Président Williams **MARTIN** comprend leurs raisons et les remercie pour leur engagement au sein de l'APOGERR depuis la création de l'association. Monsieur **BAILLY** n'a pas fait connaître sa position. Sans information nouvelle en ce jour d'assemblée générale, nous considérons qu'il ne souhaite pas se représenter.

Mme Patricia **MARTIN**, candidate pour renouveler son mandat est reconduite à l'unanimité dans son poste.

Les trois autres postes restent à pourvoir.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Williams **MARTIN** invite les participants au verre de l'amitié pour conclure les débats.

La séance est levée à 22 h 30